

# Zeitschrift für romanische Philologie (ZrP)

---

ÉDITEUR:

Prof. Dr. Günter Holtus  
Universität Göttingen  
Seminar für Romanische Philologie  
Humboldtallee 19  
37073 Göttingen  
Allemagne

tél.: +49 (0)551/39-8996 et -8145

fax: +49 (0)551/39-9277 et -5667

courriel: gholtus@uni-goettingen.de

[*Rédaction:* fseeman@gwdg.de]

## Information à l'intention des auteurs

### 1. Règles de rédaction (*articles et comptes rendus*)

Envoyez à l'éditeur une version électronique (par courriel, sur disquette ou cédérom) de votre contribution. Une version sur papier n'est pas nécessaire.

Les notes seront numérotées de façon continue, avec appel de note par chiffre décalé vers le haut, sans parenthèses et après le signe de ponctuation. Elles devraient aller au-delà d'une brève et simple référence.

Les mises en relief se font de la façon suivante:

*italiques* titres d'ouvrages et d'articles de revues ou de recueils; titres de revues en romaines; italiques également pour la mise en relief de tel ou tel mot, etc.

PETITES CAPITALES bases étymologiques

**demi-gras**

lettres espacées

petit/gaillarde citations assez longues, vers, etc.; le cas échéant avec décalage vers la droite.

Au début et à la fin des citations, on se conformera aux règles suivantes:

«...» (guillemets) pour les citations et pour tous les autres mots cités (emplois accidentels, termes techniques, etc.)

⟨...⟩ pour les citations dans les citations ou pour des mises en relief à l'intérieur d'une citation

‘...’ pour indiquer le contenu sémantique ou la traduction d'un mot et pour les définitions.

Dans les comptes rendus, les crochets serviront à indiquer la page dans l'ouvrage concerné (sans mention de «p.»); les parenthèses, les citations d'autres ouvrages («p. xx»).

Si un compte rendu commente une contribution particulière à l'intérieur d'un recueil (Actes de congrès, Mélanges, Revues, etc.), on indiquera l'auteur avec prénom(s) (lettres espacées), le titre complet (italiques) et l'indication des pages (crochets).

À la fin de la contribution (le cas échéant, après la bibliographie), on indiquera: en marge gauche, le lieu (en romaines), et en marge droite, le nom de l'auteur (en petites capitales).

## 2. Références

Les références (dans le texte ou dans les notes) comprendront le nom de l'auteur ou des auteurs (jusqu'à trois noms, séparés par une barre oblique; s'il y a plus de trois auteurs, on indiquera seulement le premier nom, suivi de: et al.), l'année de parution (si on cite plusieurs publications du même auteur et dans la même année, on les différenciera par une lettre minuscule romaine placée après l'indication de l'année), après une virgule, l'indication des pages; exemples: Pérez (1979a, 20), (cf. Althaus/Henne/Wiegand 1980, 24), (Berger 1980, vol. 2, 112-123). Pour les abréviations, veuillez faire usage des formes latines, s.v.p. (cf., r<sup>o</sup>, v<sup>o</sup>, et al., etc.).

## 3. Bibliographie

Les articles (et, le cas échéant, les comptes rendus) seront suivis d'une bibliographie, classée par ordre alphabétique et comprenant tous les titres auxquels on renvoie dans le texte. Pour les titres, on se conformera aux principes suivants: indication du nom, du prénom, du titre, du sous-titre (optionnellement: du titre de la série, entre parenthèses); du lieu et de la maison d'édition; de l'année et éventuellement (devant l'indication de l'année) de l'édition en question (p. ex. 2006); dans des cas particuliers, on ajoutera entre parenthèses l'année de la première édition. Les revues seront citées selon le système d'abréviation du *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*. Dans la bibliographie, la première ligne de chaque titre sera décalée vers la gauche, sans tiret. Pour la ponctuation et la mise en relief, on se conformera aux règles suivantes: nom, prénom, *titre*, *sous-titre* (titre de la série, vol.), lieu, maison d'édition, année. Si une de ces indications contient plusieurs éléments de même rang, on mettra une barre oblique entre ces derniers. L'indication de l'éditeur se fait par (ed.) ou (edd.) dans le cas de deux ou trois éditeurs. S'il y a plus de trois auteurs ou éditeurs, on indiquera seulement le premier nom suivi de: et al. Pour les publications d'un même auteur parues la même année, différenciées en a, b, etc. dans le corps de l'article, l'indication correspondante sera donnée à la fin de la référence bibliographique et entre parenthèses (= 1999a), avant le point, l'année étant néanmoins indiquée auparavant selon les règles. Si on cite plusieurs publications d'un même auteur, on ne mettra pas «id.» ou «ead.», mais on répétera le nom en entier.

Exemples:

- Appel, Carl, *Provenzalische Chrestomathie mit Abriß der Formenlehre und Glossar*, Leipzig, Reisland, 1930 (réimpression Hildesheim/New York, Olms, 1974).
- Badia Margarit, Antonio, *De nouveau sur la sonorisation spontanée des consonnes sourdes en catalan: les palatales*, RLiR 38 (1974), 20-25.
- Beck, Hans-Georg/Manoussacas, Manoussos/Pertusi, Agostino (edd.), *Venezia centro di mediazione tra oriente e occidente (secoli XV-XVI)*, Firenze, Olschki, 1977.
- Dante Alighieri, *De vulgari eloquentia*, ed. Pier Vincenzo Mengaldo, Padova, Antenore, 1968.
- Hall jr., Robert A., *The Reconstruction of Proto-Romance*, in: Reinhold Kontzi (ed.), *Zur Entstehung der romanischen Sprachen* (Wege der Forschung, vol. 162), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1978, 216-244 (=1978a).
- Togeby, Knud, *Grammaire française*, edd. Magnus Berg/Ghani Merad/Ebbe Spang-Hanssen, Copenhagen, Akademisk Forlag, 1982-1985.

## 4. Remarques générales

Les épreuves vous seront envoyées par la rédaction sous forme de fichiers joints. Nous vous prions de les corriger avec soin et de les renvoyer ensuite – si possible, également sous forme de fichiers joints – à la rédaction. Toute modification ou addition excessive se fera aux frais de l'auteur.

Pour les *Beibefte zur ZrP*, les indications données ci-dessus restent valables; une notice supplémentaire «Hinweise für die Einrichtung von Typoskripten» est disponible à la maison d'édition.

La rédaction se réserve le droit de renvoyer à l'auteur, pour remaniement, un manuscrit non conforme aux règles formulées ci-dessus. Un manuscrit proposé par un auteur de sa propre initiative de même que les exemplaires de presse ne seront renvoyés que sur demande explicite.